

Communiqué

Le 6 avril 1995

N° 64

LE CANADA CONVOQUE L'AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE

L'ambassadeur de l'Union européenne au Canada, M. John Beck, a été convoqué aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour recevoir les vives protestations du Canada relativement à la réaction de l'Union aux plus récentes allégations dans le différend entre le Canada et l'Union sur la pêche.

Le sous-ministre des Affaires étrangères, M. Gordon Smith, a indiqué à l'ambassadeur Beck que le Canada déplorait la réaction hâtive de l'Union fondée sur les allégations non vérifiées de capitaines espagnols opérant dans la zone litigieuse au large de Terre-Neuve.

M. Smith a décrit les événements survenus en mer la nuit dernière en soulignant qu'à aucun moment les navires de patrouille canadiens n'ont tenté d'aborder des chalutiers espagnols ou de couper leurs filets, contrairement aux affirmations des capitaines espagnols. Il a de plus indiqué que le Canada avait fait preuve d'une grande réserve alors que les négociations avec l'Union progressent. Les navires de patrouille canadiens effectuaient une mission d'identification routinière dans leur secteur d'opérations.

Il a dit à l'ambassadeur Beck que le Canada regrettait que l'Union européenne ait choisi d'émettre, sans avoir pris la peine de vérifier l'exactitude des faits rapportés, une déclaration critiquant le Canada alors que les négociations sont entrées dans une phase décisive.

La déclaration de l'Union est d'autant plus regrettable compte tenu de l'état d'avancement des négociations à Bruxelles.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

